

# N.134

Janvier 2019



vu à Saint Jean



info



sport

le magazine  
d'information de  
Saint Jean de la Ruelle

# les nouvelles

[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)



# BONNE ANNÉE 2019





## 2 Vu à Saint Jean

## 8 L'info

Première pierre de la Maison de santé

## 14 Sport

Le stade Paul Bert accueille les sportifs

## 15 L'agenda culturel

Directeur de la publication :  
**Christophe Chaillou**

Rédaction et coordination :  
**Nathalie Bruant - Bertrand Caillard**

Photos : **Françoise Fatin - Bertrand Caillard**

Conception : atelier Laure Scipion -  
**Jean-Philippe Germanaud - Orléans**

Réalisation : **Pascal Corbin - Pôle communication ville de Saint Jean de la Ruelle**

Impression : **Prévost Offset : 02 38 54 44 89**

Distribution : **Domicile services : 02 38 70 50 09**

Dépôt légal à parution : **ISSN 1257/2500**

Direction de la Communication  
Tél. : 02 38 79 33 71 - Fax : 02 38 79 33 47  
Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire  
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex  
Courriel : [communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr](mailto:communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr)  
[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)



### PRÉVERDISSEMENT AUX GROUES : LES ÉCOLIERS PLANTENT UN PREMIER TILLEUL

Le 20 décembre, rassemblés autour de Christophe Chaillou et Olivier Carré, maires de Saint Jean de la Ruelle et d'Orléans, des écoliers ont planté un tilleul à petites feuilles à l'entrée du terrain des Groues, rue Fernand Pelloutier, à Orléans. Cette plantation en présence d'élus et habitants des deux communes a marqué le lancement de l'opération de pré-verdissement des Groues où un arboretum verra le jour. L'éco-quartier des Groues, situé à cheval sur les deux communes, comptera un parc paysager et accueillera des logements et des équipements collectifs.



### DES CHOCOLATS POUR LES AÎNÉS

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a tenu à faire un geste convivial à l'intention de ses aînés. Ainsi, tous les Stéoruellans âgés de 70 ans et plus ont pu bénéficier d'un ballotin de chocolats offert par la Ville. La distribution, organisée par les agents du Centre communal d'action sociale et les jeunes bénéficiaires des bourses au permis de conduire, s'est déroulée le 22 décembre à la Maison de la musique et de la danse.



### UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL BERT

La Ville et l'Éducation nationale permettent chaque année à une école bénéficiaire du projet « orchestre à l'école ». Pour 2018-2019, 20 élèves de la classe CM1 de Murielle Desforges (École Paul Bert), apprennent à jouer d'un instrument (violin alto, violoncelle) sous les conseils des professeurs du conservatoire. La remise des instruments aux enfants a eu lieu le 27 novembre, en présence du Maire, de Marceau Villaret, de Virginie Pinsard, conseillère pédagogique, de Christine Gomez, directrice de l'école. Les élèves musiciens, donneront un petit concert en fin d'année scolaire.



## VŒUX 2019 : TOUS LES STÉORUELLANS SONT CONVIÉS !

La Municipalité invite les habitants à la cérémonie des vœux qui se déroulera

**LE JEUDI 17 JANVIER 2019, à 19 H**  
au gymnase Maurice-Millet.

Votre Maire, Christophe Chaillou et la municipalité vous adressent leurs meilleurs vœux.

Compte tenu des contraintes de stationnement aux abords du gymnase M. Millet, il est conseillé de stationner sur le parking de la salle des fêtes - Un service de navettes sera mis en place.

### LES ARTISTES STÉORUELLANS EN BORD DE MER

Du 3 au 15 décembre, les cimaises de la Maison de la musique et de la danse ont accueilli les œuvres des Artistes Stéoruellans. Cette année l'équipe de Gérard Lamoureux avait choisi pour thème de concours « La mer ». 21 artistes (peinture, photographie, sculpture, arts plastiques) ont exposé à ce Salon. Le Prix de la Ville de Saint Jean de la Ruelle a été attribué à Janine Cavaillé pour sa peinture « Évasion marine » et à Didier Fatin pour sa photo « Bord de mer à Oléron ». Le coup de cœur du public s'est porté vers le tableau « Les sœurs » du peintre Jean-Claude Néau. Les Artistes Stéoruellans ont décerné un nouveau prix, qu'ils ont attribué au sculpteur Joseph Miguët. Enfin le magasin Bozart a offert un prix à Gérard Lamoureux pour sa « Vague ».



### LE « NOËL » DU CSE AUPRÈS DES ENFANTS HOSPITALISÉS

Accompagnés par Claude Rina Basilio, conseiller municipal en charge du Conseil Stéoruellan des Enfants (CSE) et les bénévoles de l'association CAN DONOVAN CER, les jeunes élus du CSE se sont rendus, le 12 décembre, au service pédiatrie du CHR d'Orléans, afin de partager un après-midi convivial avec les enfants hospitalisés. Les jeunes stéoruellans ne sont pas arrivés les mains vides et ont apporté des jeux de société, des livres et des friandises achetés avec des dons récoltés chez les commerçants de la ville. Ensemble ils ont pu tester les nouveaux jeux offerts. Un grand merci aux bénévoles de l'association CAN DONOVAN CER qui ont permis que ce projet se réalise et au personnel de l'hôpital pour cette rencontre.



Ce journal est imprimé sur papier issu de fibres recyclées (60%) et de forêts gérées durablement (40%).



### CINQ NOUVEAUX CLUBS « COUPE DE POUCE » LECTURE

Dispositif efficace pour aider à l'apprentissage de la lecture, « Coup de pouce » a été reconduit à Saint Jean de la Ruelle et permettra, comme chaque année depuis neuf ans, à 25 élèves de CP de se perfectionner tout en prenant du plaisir à lire. Cinq clubs « Coup de pouce » rassemblent chacun cinq enfants de cours préparatoire, sélectionnés par leur enseignant pour leur « fragilité en lecture », autour d'un animateur. Les écoles élémentaires Paul-Doumer et Paul-Bert renouvellent ses leurs deux clubs et l'école Louis-Aragon poursuit l'expérience de l'année dernière avec un club. L'enjeu est aussi de permettre aux parents d'accompagner les apprentissages de leurs enfants dans un climat serein et ludique. Après le CP, ils prendront le relais de l'animateur Coup de Pouce Clé dans l'aide aux leçons du soir. **Le 14 décembre** une cérémonie de signature des contrats a réuni, outre les enfants, leurs enseignants et animateurs, le Maire, Nathalie Hameau, adjointe en charge de l'Éducation et la jeunesse, et Nadia Gluckstein, coordinatrice des clubs Coup de pouce Clé.



### LES ENSEMBLES DU CONSERVATOIRE FÊTENT NOËL À L'ÉGLISE

Le Conservatoire de Saint Jean de la Ruelle a offert un joli concert de Noël, **le 14 décembre**, à l'église Saint Jean-Baptiste. L'orchestre à cordes, les classes de chant, flûtes et piano et les chorales Arioso et Voxoi ont enchanté l'auditoire au travers, notamment d'œuvres de Bach, Bizet, Mozart, Vivaldi. Un grand merci aux professeurs qui ont dirigé avec ferveur ces ensembles musicaux et vocaux.



### DIPLÔMES ET MARSEILLAISE AU COLLÈGE MAX-JACOB

**Le 20 novembre**, le collège Max-Jacob a organisé sa cérémonie annuelle « républicaine » de remise de diplômes. Les diplômes ont été remis par Cyrille Roger, le principal, Christophe Chaillou, Conseiller départemental et maire de Saint Jean de la Ruelle, M. Ballé, directeur académique des services de l'Éducation nationale, Nathalie Hameau, adjointe en charge de la vie scolaire, ainsi que les enseignants. Après que les élèves ont chanté « La Marseillaise », trois catégories de diplômes ont été remis à la promotion 2017-2018 : le diplôme national du brevet (DNB) ; le certificat de formation générale (DFG) et le diplôme d'étude en langues françaises (DELFI).

### FÊTE DE NOËL ET CINÉMA À L'ESPACE ROL-TANGUY

Les activités et la bonne humeur ne manquent pas à l'Espace Rol-Tanguy (Maison pour tous Sud). **Le 15 décembre**, la structure a organisé Noël en collaboration avec la bibliothèque Colette-Vivier. Ateliers créatifs, maquillage, studio photo, spectacles de danse, contes, chorale, chants et guitare... Il y en avait pour toutes les générations. En outre, début décembre, six jeunes filles ados de « Rol-Tanguy » ont présenté des courts-métrages qu'elles ont réalisés, écrits et montés en cours d'année. Un travail très recherché sur les thèmes « Miroir » (qui traite du harcèlement) et « Time » (techniques du cinéma), ainsi qu'une fiction « Ghetto vert » que les jeunes ont tourné dans le Lot.



## COMMÉMORATION – SOUVENIR



L'aménagement de la place accueillant le monument aux Morts a bénéficié du soutien du Conseil Départemental du Loiret et sera prochainement dénommé « Place Stéphane Hessel ».



## UNE NOUVELLE PLACE POUR LE MONUMENT AUX MORTS

**Le 11 novembre 2018, à 11 heures**, les cloches de l'église Saint Jean-Baptiste ont sonné durant 11 minutes... comme en 1918. Le père Stefano Cimolino, curé de Saint Jean de la Ruelle, avait tenu à associer la paroisse à l'hommage républicain national et à la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918. Dans la commune, cette cérémonie 2018 a été hautement symbolique puisque Christophe Chaillou, Conseiller départemental et Maire et Roger Ervy, Président des anciens combattants, ont inauguré le monument aux Morts à son nouvel emplacement. Cette commémoration des 100 ans de l'armistice de 1918 a mobilisé toutes les générations de la commune. Les porte-drapeaux arboraient fièrem-

ment les couleurs tricolores, les élus portaient le bleuet à la boutonnière et les habitants étaient venus nombreux. Fidèles au devoir de mémoire, des jeunes du Conseil Stéouellan des Enfants, des élèves des collèges Max Jacob et André Malraux, des enfants de plusieurs écoles de la ville guidés par leurs directeurs et enseignants ont rendu tout à tour un vibrant hommage aux Poilus tombés pour la France, en interprétant des chants, dont La Marseillaise, lisant des lettres et des poèmes, déposant des bleuets et des gerbes de fleurs. L'harmonie municipale a accompagné cette cérémonie puis entraîné la population en défilé jusqu'à la Maison de la musique et de la danse.

## Expositions, conférences et spectacles pour commémorer les 100 ans de l'armistice de 1918

De 2014 à 2018, Saint Jean de la Ruelle s'est associée pleinement au devoir de mémoire en commémorant, chaque mois de novembre, le Centenaire de la guerre 1914-1918, et en retraçant l'histoire de cette époque dans notre région. Des actions ont été proposées à toutes les générations, afin de mieux faire connaître cette page dramatique de notre

histoire. Et de s'en souvenir. Novembre 2018 a été marqué, outre la cérémonie patriotique intergénérationnelle par des expositions, des conférences et des spectacles, à la médiathèque Anna-Marly et à la Maison de la Musique et de la danse. Retour sur images.



Jean-Pierre Sueur passionné par les écrivains français de la guerre 14-18.

Le public a découvert une rare exposition de médailles, bleuets et courriers de guerre.



Répertoire de lettres et chansons d'époque avec Karen C et Casimir.

# RÉTRO 2018

Salle des fêtes : Festival « Avant travaux » et début du chantier de réhabilitation.



Le monument aux Morts transféré sur une nouvelle place afin de le mettre davantage en valeur et de requalifier le centre-ville.



La ville et le FCO officialisent leur partenariat à l'occasion du cinquantième anniversaire du FCO.



Consultation européenne en présence du Maire de Gommern.

Le Président de Région, François Bonneau, pose la première pierre de la Maison de santé pluridisciplinaire dans le quartier des Chaises.



Rénovation du quartier des Chaises et site Renault-TRW : deux grands projets soumis à la concertation.

« Parlons jeunesse » afin d'échanger sur les centres d'intérêts et les besoins des 12-25 ans de la commune.



Un carnaval aux couleurs du printemps réunit des centaines d'enfants.



Près de 15.000 spectateurs et un hommage à Alain Vallarsa au 28<sup>e</sup> Festival de musique le Grand Unisson.



Parlons quartiers : les élus à la rencontre des habitants. Plus de 1000 stéoruellans ont répondu au rendez-vous.



Un nouveau parc en centre ville : le parc Simone Veil, ancienne déportée et 1<sup>re</sup> Présidente du parlement Européen.

Gratuité et ouverture de la médiathèque le dimanche.



Centre aquatique : succès cet été pour l'entrée à 1 euro le mercredi.

# LE QUARTIER DES CHAISES EN PLEINE EVOLUTION

## REGROUPEMENT DES SERVICES PETITE ENFANCE DE LA COMMUNE DANS LE QUARTIER DES CHAISES

- **CRÈCHE FAMILIALE :**  
de 8h15 à 17h30 - 02 38 79 33 93
- **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) :**  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15  
02 38 79 33 63
- **PARENTALITÉ :**  
de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30  
hors mercredis - 02 38 79 33 92
- **PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :**  
contacter le 02 18 21 29 61 pour tout  
renseignement ou prise de rendez-vous.
- **SERVICES PETITE ENFANCE :**  
11, rue des Turquoises  
(la boîte aux lettres est partagée avec  
celle de la Maison pour Tous Nord,  
située au 13, rue des Turquoises).



Depuis le 9 novembre, les services petite enfance de la ville, dont la crèche familiale et le relais d'assistantes maternelles (RAM) sont regroupés dans des locaux qui jouxtent la Maison pour tous Nord, dans le quartier des Chaises. Ce regroupement permet d'offrir de nouveaux services aux familles.

Le relais assistantes maternelles (RAM) propose une information à l'ensemble des familles en recherche d'un mode d'accueil, quel qu'il soit : préinscriptions en crèche, recherche d'une assistante maternelle, demande d'accueil en halte garderie, information sur la garde d'enfant à domicile, etc. La crèche familiale assure l'accueil des enfants âgés de 10 semaines à l'entrée à l'école maternelle, de 7h30 à 18h30, au domicile d'assistantes maternelles salariées de la collectivité.

### DES SERVICES PETITE ENFANCE REGROUPÉS ET ACCESSIBLES

Ce regroupement renforce l'accompagnement à la parentalité (actions dans le cadre du Programme de Réussite éducative, accompagnement des familles en cas de situation de handicap et accueil du Lieu d'Accueil Enfants Parents...). Il permet de soutenir le projet de rapprochement des assistantes maternelles indépendantes et de celles relevant de la crèche familiale, de participer au renforcement des liens avec les partenaires de proximité : la Protection maternelle et infantile qui assure des consultations de nourrissons de prévention (les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois) et des consultations de sage-femme (le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois) et la Maison pour tous, notamment.

Ces nouveaux locaux permettent en outre aux usagers de bénéficier de locaux de plain-pied sécurisés, répondant aux besoins du public en termes d'accessibilité (poussettes notamment), mais aussi de faciliter l'accès en bus et/ou piste cyclable et proposer un stationnement aisé.

## LA MAISON DE SANTÉ DE SAINT JEAN DE LA RUELLE OUVRIRA À LA RENTRÉE 2019



Les habitants présents à la pose de la première pierre.

Le 24 novembre, la pose de la première pierre de la future Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de Saint Jean de la Ruelle a marqué la 1<sup>re</sup> étape du programme de rénovation urbaine dans le quartier des Chaises. Un geste symbolique mais fort : le 24 novembre, les élus de Saint Jean de la Ruelle, les médecins porteurs du projet et les représentants de la Région Centre Val de Loire et de l'État, qui en financent une part importante, ont posé la première pierre de la future maison de santé pluridisciplinaire (MSP) du quartier des Chaises. Cette manifestation a eu lieu en présence de Christophe Chaillou, Conseiller départemental-Maire, François Bonneau, Président de Région Centre Val de Loire, Edith Chatelais, secrétaire générale aux affaires régionales pour la préfecture, Hélène Lorme, Conseillère départementale, des médecins et spécialistes réunis autour du Dr Gérard Klifa, des élus locaux et d'habitants du quartier.

### MAINTENIR ET AMÉLIORER L'OFFRE DE SANTÉ DANS LA COMMUNE

La structure, dont l'extension est en cours, devrait ouvrir au début de l'automne 2019. Ce projet mûrement réfléchi par les médecins eux-mêmes, afin d'éviter un risque de disparition du



cabinet médical au gré des départs à la retraite, va permettre de maintenir et d'améliorer à terme, l'offre de santé dans la commune. Le Dr Gérard Klifa, médecin généraliste, a rappelé que malgré la difficulté actuelle d'attirer de jeunes professionnels de santé, les praticiens des Chaises ont été rejoints dans ce projet par une allergologue, deux infirmières, une podologue, une psychologue et une orthophoniste. « Nous étions sept, nous serons douze », précise le docteur Klifa. La municipalité de Saint Jean de la Ruelle a toujours soutenu le projet des médecins, y compris concernant la rénovation et l'extension du bâtiment (de 150 m<sup>2</sup> supplémentaires). Pour la construction de cette MSP dont le coût s'élèvera à 1,4 millions d'euros, la ville a obtenu des financements de l'État et de la Région à hauteur de 600 000 euros « Toutes les entreprises sont de la région et la moitié des marchés sont confiés à des entreprises stéoruellanes. Cela participe à l'emploi dans la commune », a précisé Christophe Chaillou. Rappelons que la ville a racheté les locaux du cabinet médical des Chaises et que les médecins seront locataires de la nouvelle structure. Ils financent ainsi les travaux par le biais des loyers.



### AVIS FAVORABLE DU COMITÉ NATIONAL D'ENGAGEMENT DE L'ANRU POUR LE PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DES CHAISES

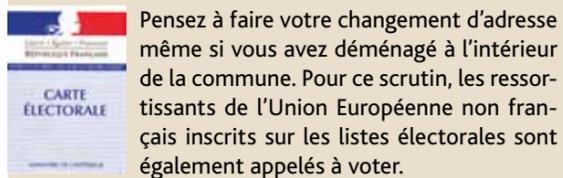
Le 21 novembre dernier Christophe Chaillou était auditionné avec Olivier Carré, Président d'Orléans Métropole par le Comité national d'engagement de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, qui examinait les projets de rénovation urbaine de la Métropole. Le Conseiller Départemental Maire de Saint Jean de la Ruelle a défendu le projet de rénovation urbaine du quartier des Chaises finalisé à l'issue de longs mois de travail

et de concertation avec tous les partenaires et habitants, en soulignant l'enjeu essentiel : celui d'offrir des conditions de vie plus dignes et sûres pour l'ensemble des habitants de ce quartier. A l'issue de cette audition, un accord de principe a été donné par l'ANRU au projet de rénovation urbaine du quartier des Chaises. La concertation se poursuivra avec les habitants quant aux modalités de mise en œuvre du projet.

## En bref...

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE 26 MAI 2019

**Vous avez jusqu'au 31 mars 2019 pour vous inscrire sur les listes électorales.**



Pensez à faire votre changement d'adresse même si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune. Pour ce scrutin, les ressortissants de l'Union Européenne non français inscrits sur les listes électorales sont également appelés à voter.

Pour voter par procuration : dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne de votre choix, inscrite sur la liste électorales de votre commune de voter à votre place. La Procuration peut être établie auprès du commissariat de police, de la gendarmerie ou du tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

**Pour tout renseignement : 02 38 79 33 00  
ou par mail : etat.civil@ville-saintjeandelaruelle.fr**

### RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019

**Un acte simple, un geste civique utile à tous !  
Du 17 janvier 2019 au 23 février 2019**

- 1 **Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous pour vous recenser.**
- 2 **Vous répondez à l'enquête de recensement**

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser, votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papiers.

**• Vous répondez sur internet.**

Cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne » sur la page d'accueil du site le-recensement-et-moi.fr. Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Ensuite, remplissez le questionnaire en vous laissant guider.

**• Vous ne pouvez pas répondre en ligne.**

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. À un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pouvez également les renvoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.



## Le cimetière côté nature

Saint Jean de la Ruelle a été une commune pionnière en signant la charte « objectif zéro pesticide » dès 2006. Cette démarche vertueuse et durable est aujourd'hui confirmée par la loi Labbé, interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les cimetières ne sont pas encore concernés par cette réglementation. Cependant, soucieuse de la préservation de la santé de ses habitants, et de leur environnement, la municipalité s'est engagée depuis cet automne dans la végétalisation du cimetière communal.

Du gazon a été semé dans les allées de sable, et des plantes vivaces fleuries, derrière et entre les concessions. Les allées du site commencent à prendre de jolies couleurs. La qualité et l'esthétique du cimetière sont les priorités de ce projet. Dans les mois qui viennent, la transformation sera de plus en plus visible, au fil du développement des gazons et fleurs posés.

**Végétaliser un cimetière en se passant de pesticides c'est :**

- Rendre le lieu de recueillement accueillant, agréable, esthétique
- Préserver les ressources naturelles (eau potable, sols...)
- Préserver la santé des visiteurs et des agents communaux
- Préserver et développer la micro faune locale
- Limiter les îlots de chaleur en ville

**GESTION DU CIMETIÈRE**

**Pensez dès à présent à renouveler votre concession !**  
Si votre concession est échue, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie pour son renouvellement.  
Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au : 02 38 79 33 00 - etat.civil@ville-saintjeandelaruelle.fr



## saintjeandelaruelle.fr : un site Internet plus fonctionnel

**À compter du 17 janvier 2019, naviguez comme vous aimez et appropriez-vous votre commune !**

Depuis 2014, les Français passent plus de temps à naviguer sur Internet qu'à regarder la télévision. Et une grande majorité des internautes connectés utilisent les informations en ligne. Moderniser le service public, s'adapter aux habitudes des habitants, c'est aussi le rôle d'une collectivité. C'est pourquoi, afin de faciliter les démarches des Stéoruelains, la Ville a décidé une refonte complète de son site Internet.

**À compter du 17 janvier 2019**, les internautes en quête d'informations sur Saint Jean de la Ruelle pourront naviguer sur un site Internet moderne, plus fonctionnel et plus riche en actualités. Et bien que restant toujours présente « physiquement » à travers le magazine municipal et autres publications « papier », la Ville de Saint Jean de la Ruelle va accentuer sa présence en ligne à travers un site Internet où les habitants pourront à terme gérer leurs démarches administratives personnelles, mais également trouver en deux ou trois clics de nombreuses informations concernant la commune et la métropole. Toutes les générations de la ville seront concernées.

Le site de la Ville sera plus lisible et plus accessible avec : un nom plus court « saintjeandelaruelle.fr » au lieu de « ville-saintjeandelaruelle.fr ». Une page d'accueil plus attrayante qui vous proposera, d'entrée, diverses options : accéder aux services en ligne, aux réseaux sociaux (la Ville gère trois pages Facebook officielles - Ville, Culture et Festival le Grand Unisson), rechercher une information ou une thématique, naviguer dans quatre grandes rubriques (Vivre et habiter, Sortir et découvrir, Vie municipale et participer). La présentation en « long scrolling » vous permettra, comme sur un Smartphone, de consulter aisément les actualités de la commune, l'agenda, le kiosque des publications.

Votre site saintjeandelaruelle.fr sera enfin adaptatif, communément appelé « responsive web design », ce qui signifie qu'il s'adaptera automatiquement aux formats de vos ordinateurs classiques, tablettes et Smartphones.

[saintjeandelaruelle.fr](http://saintjeandelaruelle.fr)

## DES TRAVAUX DANS LA VILLE

**Les travaux de la rue du Colonel Fourest en cours d'achèvement**



**Démarrage de la 1<sup>re</sup> tranche de travaux rue Gambetta**

Suite à la réunion de présentation aux riverains, les travaux de requalification de la rue Gambetta débutent le 15 janvier 2019 jusqu'à la fin du mois d'avril 2019. Cette première tranche concerne la section comprise entre la rue Brise Pain et la rue du Petit Chasseur et prévoit la requalification de la voirie et des trottoirs, enfouissement des réseaux aériens... Les travaux sont portés par Orléans Métropole.

**Des chantiers importants de voirie s'engageront également dans le courant le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 : requalification de la rue des Petits Osiers - Aménagement de l'avenue Pierre Mendès France (2<sup>e</sup> tranche) - Travaux de réfection de l'éclairage public au Petit Clos des Chaises ...**

**Des aménagements pour favoriser la sécurité**

**zone 30**  
Faisant suite aux rencontres « Parlons Quartiers », il a été proposé de mettre en place des zones 30 dans différents secteurs. À compter du 21 janvier, la vitesse sera limitée à 30 km/h :



- rue de la Guette
- rue des Marcomans
- rue de la Bête
- rue des Fontaines
- rue du Château d'eau

Par ailleurs, des études sont engagées pour expérimenter dans différents secteurs des aménagements destinés à ralentir la vitesse.

**Aménagement avenue de la Petite Espère**

Afin de sécuriser la circulation, des aménagements seront réalisés avenue de la Petite Espère : démarrage des travaux le 15 janvier pour achèvement fin février 2019.

**LE CENTRE AQUATIQUE  
SERA FERMÉ  
pour vidange et travaux  
JUSQU'AU 21 JANVIER 2019.**  
Comptant sur votre compréhension.

## Finances locales : quel avenir ?

Les derniers mouvements sociaux ont placé la question de la fiscalité en première ligne. En ce qui concerne notre commune, la disparition de la taxe d'habitation, malgré la promesse du gouvernement de la compenser, risque d'aggraver un peu plus les difficultés budgétaires que l'on connaît depuis plusieurs années. Très concrètement, M. Macron a promis un certain nombre de mesures, dont la disparition de la taxe d'habitation, qu'il fait financer par les collectivités locales. C'était déjà le cas pour d'autres dispositifs : rythmes, etc... Outre que la disparition de la taxe d'habitation est loin de compenser la hausse de taxes ou d'impôts indirects, CSG par exemple, cette disparition va à terme entraîner la détérioration des services publics locaux. Pourtant, d'autres sources de financement existent, entre autres la fiscalité sur les très riches, qui ont bénéficié directement de quelques 5 milliards d'euros, que le gouvernement a pris dans la poche des retraités. Retraités, bas ou moyens revenus, collectivités locales ! Mais pas touche aux fortunes !

Thierry BERTHÉLÉMY, élu « Front de gauche ».

## Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En cette fin d'année, balayons quelques sujets. Des dépenses, nécessaires, inconsidérées ? A vous de voir. Le monument aux morts, coût en 1922, 7 560 F, son déplacement en 1963, 6 305 F, aujourd'hui 260 000 €. Oups ! Au square Jules Ferry, que faire de l'espace bétonné, plus de 300 m<sup>2</sup>, laissé vacant ? Que penser d'une salle d'escrime dotée de 10 pistes, dimensions olympiques, et 4 plus étroites, quand pour une compétition locale le club dut neutraliser et protéger par un tapis récupéré d'une salle de gym, 2 pistes pour suppléer au manque d'espace dédié aux affaires des sportifs. Avec ses pistes olympiques, elle ne verra aucune grande compétition puisqu'elle ne peut accueillir plus de 100 spectateurs. Quoiqu'il en soit, c'est une très belle salle d'entraînement...

Le terrain de foot Paul Bert, plus de 3 M €, pose dernièrement quelques problèmes électriques. ENEDIS ne pouvait garantir la puissance nécessaire pour l'éclairage sans pénaliser tout le voisinage. Par contre le montant qui devrait être investi annuellement pour l'accessibilité de nos bâtiments publics n'est que de moitié. Ce sera difficile de respecter l'Agenda pour 2024. A « Parlons quartiers », 1000 habitants rencontrés dit le maire, moins de 450 disons-nous. Peut-on exploiter ces échanges avec une si faible participation... A chacun son point de vue. Les nouveaux arrivants, oubliés cette année, pas d'accueil. Aussi, nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune, espérant les croiser bientôt. Un courrier adressé au maire, le 9 novembre, pour relater nos difficultés à remplir correctement nos fonctions d'élus et d'être utiles dans la gestion communale demeure sans réponse... Nous sommes, comme vous, attentifs aux événements de cette fin d'année, aux soucis des citoyens de vivre dignement de leur travail. Dès 2014, nous aussi, souhaitons des référendums dans notre commune. Mais soyons optimistes pour l'avenir et, espérant que vous avez passé un bon Noël, nous vous adressons à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour 2019.

Claude HUYGHUES DES ETAGES - Philippe VOISIN  
« Une nouvelle équipe, un nouveau cap »

## l'info

## EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL



Dans le nouvel écoquartier d'Alleville, la municipalité a souhaité dénommer les premières rues des noms de femmes Résistantes et d'hommes de valeur.

## Séance du 23 novembre 2018

## &gt;&gt;&gt; UNE PLACE « STÉPHANE HESSEL » À L'EMPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS

Dans le cadre de l'aménagement du centre-ville, et après concertation des habitants au cours des ateliers urbains qui se sont tenus à l'automne 2017, la municipalité a décidé le réaménagement du square Jules-Ferry et le transfert du monument aux morts à l'angle des rue Abbé de l'épée et de l'Abbé Dugué, en créant une place dédiée au souvenir. Les élus ont proposé de dénommer cet espace « Place Stéphane HESSEL (1917-2013) », à la mémoire de cet ancien Résistant, Déporté, défenseur des droits de l'homme, diplomate et écrivain. La ville de Saint Jean de la Ruelle tient à rendre ainsi hommage à Stéphane Hessel, grand humaniste, résistant, européen convaincu, inlassable combattant de la Liberté et des Droits de l'Homme.

## &gt;&gt;&gt; DES RUES « GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ » ET « MAURICE-GENEVOIX » DANS L'ÉCOQUARTIER D'ALLEVILLE

Dans le cadre de la poursuite des constructions, il convient de dénommer deux nouvelles voiries. Dans le cadre de l'hommage que la ville de Saint Jean de la Ruelle a décidé de rendre aux femmes Résistantes, le conseil municipal avait décidé en juin 2016 de donner les noms de Joséphine Baker, Germaine Tillion et Marie-Claude Vaillant-Couturier, aux premières rues ouvertes dans ce quartier. Il

## Guy Pivain, nouvel élu adjoint aux travaux



Faisant suite à la démission de Dominique Serin de ses fonctions de 6<sup>e</sup> Adjoint au Maire, pour raisons personnelles, le conseil municipal a décidé de maintenir à 8 le nombre des adjoint(e)s au Maire de Saint Jean de la Ruelle. Après vote à scrutin secret, Guy Pivain a été élu 8<sup>e</sup> Adjoint au Maire, en charge des travaux, du patrimoine et de la sécurité civile.

a été décidé pour les nouvelles voies, de rendre également hommage à Geneviève de Gaulle-Anthonioz (1920-2002) qui fut Résistante, militante des droits de l'Homme et Présidente d'ATD Quart Monde. Par ailleurs, dans le cadre de la commémoration de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, il est proposé de rendre hommage à Maurice Genevoix (1890-1980) écrivain, Académicien, grand témoin dans son œuvre littéraire, de la Grande Guerre et qui fera son entrée au Panthéon, sur proposition du Président de la République, aux côtés de « Ceux de 14 ».

## Séance du 21 décembre 2018

## &gt;&gt;&gt; VOTE DU BUDGET 2019 : DES MESURES EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT DES STÉORUELLANS : STABILITÉ DE LA FISCALITÉ ET GEL DE TARIFS

Le conseil municipal a voté le budget primitif pour l'année 2019. Un budget pour lequel la municipalité a tenu à tenir compte du contexte national et de la situation des familles de Saint Jean de la Ruelle : pour la 15<sup>e</sup> année consécutive, les taux de fiscalité restent stables. En outre, la municipalité a décidé, pour 2019, de ne pas augmenter les tarifs de nombreuses prestations telles que le prix de la cantine pour les scolaires, les tarifs du foyer-club du Clos de la jeunette, les tarifs des animations des Maisons pour tous et des centres de loisirs. Au centre aquatique, il sera proposé une entrée à 1 euro le mercredi après-midi et les tarifs de la piscine baisseront de 5,70 à 5 euros en période rouge. La municipalité va également augmenter sa participation aux coopératives scolaires de toutes les écoles de la ville et aux classes de découverte. Enfin, la Ville maintient la gratuité pour tous les habitants de l'inscription à la médiathèque Anna-Marly, ainsi que l'ouverture dominicale une fois par mois. Enfin, la Ville maintient la gratuité pour tous les habitants (y compris hors commune) de l'inscription à la médiathèque Anna-Marly, ainsi que l'ouverture dominicale une fois par mois.

Les grandes orientations du budget 2019 seront présentées plus en détail, dans le prochain numéro du magazine municipal et au cours d'une réunion publique en février 2019.

## CARNET DE DEUIL

Françoise Bonvalot-Villiers  
(1940-2018)  
Ancienne adjointe au maire

Françoise Bonvalot-Villiers est décédée le 2 novembre dernier à l'âge de 78 ans. Syndicaliste, citoyenne engagée notamment au sein du parti communiste, elle est élue en 2001, conseillère municipale dans l'équipe de Christophe Chaillou puis réélue en 2008 et exercera les fonctions d'adjointe en charge de l'Éducation. En 2011, elle démissionne de son mandat d'adjointe, pour raisons de santé, et restera conseillère municipale jusqu'à la fin du mandat en 2014. Profondément attachée à la jeunesse et au service public, Françoise Bonvalot s'est investie au sein de la municipalité et a œuvré avec ténacité en faveur de l'école, de l'égalité des chances et la réussite des jeunes stéoruellans. Les enfants, les jeunes, leur réussite, leur épanouissement ont été au cœur de sa vie professionnelle puis de son engagement municipal. Elle faisait partie de ces élus locaux qui ont porté au quotidien les valeurs de l'intérêt général, du service public, de la cohésion sociale et de la solidarité. Françoise était une vraie humaniste. Elle était de ces femmes qui marquent et qui inspirent le respect. Au nom de la municipalité, le Maire a tenu lors de la séance du conseil municipal du 23 novembre dernier à lui rendre hommage et témoigner toute sa sympathie à sa famille.

François Serra  
(1916-2018)

Ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, ancien pompier volontaire, François Serra est décédé le 12 décembre 2018, à l'âge de 102 ans. Né le 20 octobre 1916 à Gioia del Colle (Italie), il était arrivé en France le 15 août 1926. Il a été naturalisé français, à sa demande, le 21 août 1938. François Serra s'engage comme volontaire au 30<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie d'Orléans (en 1938) puis à la 11<sup>e</sup> Compagnie des Travailleurs des Hautes-Pyrénées. Le 9 septembre 1940, démobilisé, il retourne à la vie civile et à son activité de mécanicien. Il se marie le 10 mai 1941, le couple aura trois enfants. M. Serra s'engage dans les Forces françaises intérieures (FFI) à Paris et participe au « coup de feu » de la Libération de Paris avec l'arrivée du Général Leclerc. À l'été 1944, la famille Serra s'installe à Saint Jean de la Ruelle. M. Serra exercera durant 34 ans comme artisan dans les Cycles et Motos. Il formera de nombreux apprentis jusqu'au CAP. En 1947, il s'engage dans la Compagnie des sapeurs pompiers volontaires de Saint Jean de la Ruelle et obtient les grades de caporal, sergent, sous-lieutenant chef de corps et capitaine honoraire. Il sera médaillé de bronze, d'argent et d'or. François Serra a longtemps participé aux cérémonies commémoratives à Saint Jean de la Ruelle. Le 11 novembre 1916, en reconnaissance de son engagement au service de la collectivité et à l'occasion de son 100<sup>e</sup> anniversaire, Christophe Chaillou avait remis à François Serra la Médaille de la Ville de Saint Jean de la Ruelle.



FOOTBALL

## Les footballeurs du FCO ont investi le nouveau stade Paul Bert

Le « coup d'envoi » a été donné le 10 décembre. Et depuis cette date, les footballeurs du FCO Saint-Jean, club qui fête ses 50 ans cette année, s'entraînent sur le nouveau terrain synthétique du stade. Agrandissement et stabilisation du terrain, construction d'un mur de soutènement du côté de la Petite-Espère, pose d'un gazon synthétique, installation de vestiaires neufs près de l'école : c'est un stade entièrement rénové qui est désormais foulé par les sportifs. Et pas seule-

ment par le FCO puisqu'à compter du 7 janvier 2019 les élèves du collège André-Malraux pourront l'utiliser, suivis par les écoliers des groupe scolaire du secteur dont l'école Paul-Bert. L'école du sport et d'autres structures scolaires pourront par la suite être amenées à l'utiliser. Les aménagements extérieurs et le parking seront réalisés au cours du premier trimestre 2019.

BADMINTON



### PLUS DE 200 JOUEURS AU 9<sup>E</sup> TOURNOI DE L'ALERTE SAINT-JEAN

Les 8 et 9 décembre, l'Alerte Saint-Jean, présidée par Alain Lapalus, a organisé son 9<sup>e</sup> tournoi de badminton qui a attiré 203 participants représentant 51 clubs. Cette compétition a vu se dérouler 280 matchs dans les catégories simples hommes, simples dames, doubles hommes, doubles dames et double mixte. À noter la victoire en « série 2 dames » de la Stéoruellane Chantha Manichanh, ainsi que la belle prestation d'ensemble des joueurs de clubs de la métropole.

# AGENDA CULTUREL



### RENCONTRE AVEC ANTOINE VOLODINE

Médiathèque Anna Marly  
Vendredi 25 janvier  
18h30

Exposition « Antoine Volodine et le post-exotisme »  
Du 25 janvier au 16 février

Avec la Librairie Les Temps Modernes



### RENCONTRE AVEC WILFRIED N' SONDE

Médiathèque Anna Marly  
Vendredi 1<sup>er</sup> février  
18h

Avec la Librairie Les Temps Modernes

### TRAJECTOIRE - DANSE THÉÂTRALISÉE

Maison de la Musique et de la Danse

Samedi 9 février - 20h30

Par la Cie Résonance(s)

Tarif plein : 10 € - Tarif réduit : 6 €



### LES HISTOIRES DE CÉLESTE ET LULU

Médiathèque Anna Marly  
Dimanche 13 janvier - 15h30

### PROJECTION DOCUMENTAIRE

« Alexandre Marius Jacob et les travailleurs de la nuit »

Médiathèque Anna Marly  
Vendredi 18 janvier - 18h



### CONFÉRENCE AVEC « LA FABRIQUE OPÉRA VAL DE LOIRE »

Médiathèque Anna Marly  
• DIMANCHE 3 FÉVRIER - 15H  
Autour du « Faust de Gounod »

**SAINT JEAN DE LA RUELE • 45140**  
GYMNASÉ DES 3 FONTAINES - PARKING AUCHAN



## 22<sup>e</sup> SALON NATIONAL TOUTES COLLECTIONS

9-10 MARS 2019 • 9H-18H

ENTRÉE ET PARKING GRATUITS EXPOSITION DE COLLECTIONS INSOLITES

Organisation AMICALE PHILATELIQUE STÉORUELLANE  
02 38 53 23 20 aps45.free.fr

**OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE LE DIMANCHE DE 14H À 17H30**  
Les prochaines dates : 13 JANVIER - 3 FÉVRIER - 3 MARS - 7 AVRIL - 5 MAI - 2 JUIN

### LA MÉDIATHÈQUE À DOMICILE

La médiathèque Anna Marly vous propose son service personnalisé de « portage de livre à domicile », pour les personnes âgées et personnes à mobilité réduite (même temporaire). Pour ce faire, n'hésitez pas à contacter Dominique et Sharlène, qui vous conseilleront des ouvrages, des magazines et des CDs, en fonction de vos goûts et ils viendront à votre rencontre.

Médiathèque Anna-Marly - 61, rue Charles Beauhaire - 02 38 79 03 60 - [mediatheque.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://mediatheque.ville-saintjeandelaruelle.fr)



LA FABRIQUE OPÉRA VAL DE LOIRE

22 | 23 | 24  
20h 20h 16h  
MARS 2019  
ZÉNITH ORLÉANS



**FAUST**  
OPÉRA DE Charles Gounod

ORCHESTRE DE LÉONIE  
Direction Clément JOUBERT  
CHŒUR OPÉRA DE LA MUSIQUE DE LÉONIE  
Direction Corinne BARRÈRE  
Mise en scène Gaël LÉPINGLE  
Scénographie Ludovic MEUNIER

TARIFS DE 19€ à 59€

## LA FABRIQUE OPÉRA VAL DE LOIRE PRÉSENTE « FAUST » GAGNEZ DES PLACES !

OPÉRA EN CINQ ACTES DE CHARLES GOUNOD  
ZÉNITH D'ORLÉANS LES 22, 23 ET 24 MARS 2019

Cette année, la commune de Saint Jean de la Ruelle s'associe à La Fabrique Opéra Val de Loire. Le Conseil Municipal a ainsi décidé d'une subvention de 2000 euros. Deux places sont à gagner pour leur prochaine production, Faust, qui se déroulera au Zénith d'Orléans les 22, 23 et 24 mars 2019.

Depuis cinq ans, La Fabrique Opéra Val de Loire s'est fixé pour objectif de faire découvrir l'opéra à tous les publics, notamment ceux qui ne connaissent pas la musique ou qui pensent que l'opéra est bien trop éloigné d'eux. Pour cela, l'association mêle bénévoles, amateurs et professionnels et travaille avec des lycéens, apprentis et étudiants de notre région pour concevoir les décors, les costumes, les maquillages et les coiffures de l'opéra. Au total, c'est plus de 800 personnes qui s'investissent chaque année sur le projet et 12000 spectateurs qui en profitent. **Pour gagner ces deux places, il vous suffit de répondre à la question ci-dessous.** Les plus chanceux d'entre vous, qui auront donné la bonne réponse, seront tirés au sort et gagneront deux places pour assister à l'opéra. Les autres mélomanes peuvent contribuer à soutenir ce projet en achetant leur place (à partir de 19 euros) !

Quel est le prénom de la belle et innocente jeune fille que Faust séduit dans l'opéra éponyme ?

1. VIOLETTA      2. FLORIA      3. MARGUERITE

Répondez sur internet à La Fabrique Opéra Val de Loire  
[www.lafabriqueopera-valdeloire.com](http://www.lafabriqueopera-valdeloire.com)  
ou [www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)



**CARNAVAL  
2019**

**SAMEDI 30 MARS**

**LE CENTRE VILLE S'ANIME AVEC LA PROCHAÎNE ÉDITION  
DU CARNAVAL SUR LE THÈME DES "SUPER-HÉROS"**